FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Procès-verbal du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67)

du 16 février 2026 à Geudertheim

FDC 67 | CHEMIN DE STRASBOURG – ESPACE CHASSE ET NATURE – 67170 GEUDERTHEIM

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier Adjoint)

Administrateurs présents : Christian Heckel, Bruno Keiff, Christophe Schmitt, Bernard Schnitzler, Roland Vetter

Absents excusés : Patrick Caussade (pouvoir à Frédéric Obry), Éric Jacquot (pouvoir à Samuel Balzer), Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry), Éric Trendel (pouvoir à Marc Schirer)

Invité : Alexandre Derrez (Directeur)

Le Président salue les membres présents et ouvre la séance.

1. Approbation du CA du 26 janvier 2026

À l'unanimité moins une abstention, le conseil approuve le PV du CA du 26 janvier 2026.

2. Budget prévisionnel 2026/2027

Le conseil examine en détail le budget prévisionnel de la FDC pour la saison 2026/2027.

Il ne fait pas apparaître d'évolution notable par rapport aux chiffres du bilan 2024/2025 et est adopté.

3. Débriefing de l'AGE

À une très large majorité, l'AGE s'est prononcée en faveur du projet d'extension du siège de la FDC étant rappelé qu'un grand nombre d'adhérents se sont déplacés à cette assemblée.

La phase de conception va à présent pouvoir démarrer et le projet suit son cours.

4. Bracelets non récupérés

Un certain nombre de locataires ne cherchent pas leurs bracelets.

Le conseil décide d'adresser une lettre de relance aux locataires concernés avec copie à la mairie.

5. Gibier blessé : organisation de formations

Les forces de police sont régulièrement confrontées à des animaux victimes de la circulation routière encore vivants qu'il faut euthanasier.

Une formation sera organisée à leur profit englobant, outre cette question, la réglementation générale de la chasse.

6. Divers

La sécurité informatique de la FDC et du Cynéportail est assurée par une société privée.

Le conseil décide de confier à un auditeur une mission de vérification de la protection et de la sécurité de notre système informatique.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Le Président,	Le Secrétaire,
	
Frédéric Obry	Marc Schirer